



FICHE D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Nom du cavalier(e) : _____

Prénom du cavalier(e) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

@ : _____

Téléphones : _____

Galops éventuellement obtenus : _____

Créneau horaire et cours choisi : _____

L'inscription ne sera validée qu'à réception de cette fiche complétée et du règlement.

Merci de votre compréhension

Aucun remboursement n'est envisageable pour quelque raison que ce soit.

Fonctionnement du club : règlement intérieur

- **Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement**
- Les chiens sont interdits dans l'enceinte du centre équestre.
- Inscription : Toute personne souhaitant pratiquer l'équitation au sein de l'établissement équestre de façon régulière ou ponctuelle, est tenue de s'inscrire et de remettre la totalité* du montant de l'inscription lors de cette dernière.

* Échéancier en 10 mensualités maximum possible, par chèques remis à l'inscription. Tout manquement entraînera une suspension de l'inscription.

- Acceptation du règlement : Tout cavalier accepte par son inscription à l'établissement équestre les clauses du présent règlement intérieur. De même, tout visiteur, notamment, cavalier, meneur, pensionnaire, accompagnateur, accepte, par sa présence au sein de l'établissement, les clauses de ce règlement.
- Responsabilité des enfants en dehors des heures des reprises : Le club se décharge de toute responsabilité concernant la présence des enfants en dehors de leur cours d'équitation. Aussi, la responsabilité du club se limite à l'heure de cours et au quart d'heure avant et après le cours.
- Vol : Le club se décharge de toute responsabilité quand à d'éventuel vol ou perte de matériels ou autre. Le matériel doit être marqué à votre nom.

- Reprises, leçons, forfaits : Une inscription est souscrite pour une durée d'un an, les séances sont consécutives à jour et heure fixes. Le forfait annuel comprend 34 séances de début septembre à fin juin, hors vacances scolaires. Pour le bon déroulement des cours, les cavaliers doivent se présenter au club **au minimum 20 minutes avant le début de la reprise**. Le moniteur a toute autorité pour refuser l'accès à son cours pour tout retard quel qu'en soit la nature ou le délai.
- Rattrapage des cours: Toutes absences aux cours pourront être rattrapées à condition que la séance soit annulée sur cavasoft plus de 48h avant. Les rattrapages s'effectueront sur les créneaux horaires disponibles dans **la limite de 6 cours par année**. Les rendez-vous pour les rattrapages doivent être pris par Cavasoft si problème SMS en aucun cas par téléphone. Aucun cours ne peut être rattrapé sur des stages ou activités. **Attention les cours compétitions ne sont pas rattrapables (sauf en cas de blessures ou d'école). Les cours baby poney 1 ne sont pas rattrapables pour quelques raisons que ce soit. Les cours manqués lors des longs week-ends (ascension, Pentecôte ou encore veille de vacances...) ne sont pas rattrapables.** Aucun rattrapage ne pourra être fait après le 25 mai.

Aucun remboursement n'est envisageable pour quelque raison que ce soit. Dès l'inscription l'année complète est due. De même, un nombre important de cours à rattraper ne pourra pas donner lieu à un avoir sur l'année.

- Le port de la bombe est obligatoire. Le port du protège dos, bien que non obligatoire est très fortement conseillé.
- Les cavaliers doivent laisser les aires de soins et de pratiques propres, c'est à dire ramasser les crottins après chaque utilisation.

- Autorisation de soins pour les mineurs:

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) _____ représentant légal de l'enfant autorise l'écurie de cé, à prendre toutes mesures indispensables que nécessiterait l'état de santé de mon enfant et suivant l'urgence et la gravité de son état à faire transporter (SAMU/Pompiers) mon enfant à : _ l'Hôpital _ Clinique, nom : _ _

_____ je serais bien sûre prévenu immédiatement

Pathologie particulière (Asthme, épilepsie, allergies...) : _____

- Droit à l'image:

J'autorise le Poney Club à photographier et filmer dans le cadre de ses activités mon enfant (le cas échéant) ou moi-même et autorise la diffusion de ces épreuves au sein de la structure.

J'autorise également le centre équestre de l'écurie de cé à utiliser ces épreuves (films, photos) pour illustrer son site internet et ses publicités.

- Règlement intérieur:

Je soussigné(e),

(Nom et Prénom) _____ déclare

avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre équestre de l'écurie de cé (disponible dans le bureau) et m'engage à le respecter.

Je suis conscient que l'équitation est un sport dangereux et j'en accepte les risques.

Fait le ___ / ___ / 20--, (Signature de l'adhérent majeur ou du représentant légal pour les mineurs)